



Eviction d'un enfant du domicile parental ?

Par **riton89**, le **26/12/2009** à **02:14**

Bonjour,

Ma question concerne ma mère âgée de 81 ans. Elle héberge, depuis plus de 4 ans, ma soeur âgée de 56 ans. Cette dernière ne lui a versé aucune pension alimentaire en contrepartie de son hébergement complet.

Ma soeur perçoit néanmoins une pension de 600 € environ, suite à un accident du travail mais reste entièrement valide. Elle est agressive envers ma mère pour lui soutirer de l'argent.

De ce fait, ma mère étant à bout, voudrait que sa fille quitte le domicile au plus vite, d'où ma démarche.

Qu'elle est la procédure efficace d'éviction.

J'attends d'être conseillé.

Merci de m'aider, cordialement.

Par **jeetendra**, le **26/12/2009** à **09:59**

[fluo]UDAF de l'Yonne[/fluo]
70 rue de Paris
89000 AUXERRE

Tél. : 03 86 42 29 65

Bonjour, comme c'est un problème familial, l'Association UDAF à Auxerre pourra vous aider par sa structure juridique, sa cellule de médiation familiale à trouver une solution juste, équitable, courage et bonne fête de fin d'année à vous.